

Parlementaires BRUXELLES –BRABANT WALLON.

PV n°7 Séance du 15.01.2025.

Présents: MM. Dujardin, Gillard, Lamy, Van Wallendael.

En vidéo: MM. De Greef, Muylaert (partiellement).

Invité : M. Delchef (pdt. CdA-AWBB) nous prie d'excuser son absence.

Le Président, M. Van Wallendael, au nom des Parlementaires de Bruxelles-Brabant wallon, présente à tous les membres, aux clubs, aux Comités et Départements ainsi qu'aux membres du Conseil d'Administration ses meilleurs vœux pour l'année 2025 et souhaite à chacun une pleine réussite dans toutes ses activités.

1. **Approbation du procès-verbal n°6 séance du 3.12.2024.**
 - Le procès-verbal est approuvé.

2. **Correspondance.**
 - La correspondance est parcourue.
 - **Modifications aux calendriers provinciaux par suite du second tour des compétitions régionales jeunes.**
L'autorisation de l'adversaire ne devrait pas être nécessaire pour les modifications provinciales au moment de l'implémentation des seconds tours régionaux et provinciaux (au sein du même week-end et à domicile).
 - **Organigramme 2025 AWBB.**
Le tableau récapitulatif se retrouve sur le site AWBB à la rubrique : info/contacts/employés AWBB.

3. **Tour de la province.**
 - Le groupe prend acte **des diverses communications** envoyées par le CdA-AWBB au CP-BBw concernant :
 - le système dit « **des têtes brûlées** » au sein des compétitions provinciales jeunes.
 - **la rédaction des procès-verbaux** du CP-BBw (organisation des réunions plénières et validation des décisions prises par le bureau).
Voir notre PV n°6 du 3.12.2024 pt 5.1
 - la **publication des résultats** du Challenge U12 des 4 & 5 janvier 2025.
 - le rappel de **l'organisation de la JRJ de janvier 2025** par notre province.

4. **Modifications statutaires.** (Pour l'A.G./AWBB de mars 2025).
 - Nous établissons **une liste des articles** que nous souhaitons soumettre à **révision**.
 - Nous commentons **les modifications des articles** suivants proposées par le CdA et la commission législative :
 - PC5. Arbitre de club.
 - PC53. Participation aux championnats BB et AWBB.
 - PC56. Organisation des compétitions jeunes.
 - PF17. Fonctionnement financier.
 - PM12. Indemnités de formation.

5. **Divers.**

- **Exonération fiscale des indemnités d'arbitrage.** (De Greef J-L).
De l'avis de notre membre, le document reçu concerne les arbitres de Basket Vlaanderen et n'autorise pas une application similaire au niveau de l'AWBB.

Prochaine réunion : - mardi 04.02.2025.

Y. Van Wallendael
Président

Y. Lamy
secrétaire.